

ABONNEMENT

SAUMUR	
En an.	18 fr.
Six mois.	9
Trois mois.	4 50
Poste	
En an.	20 fr.
Six mois.	10
Trois mois.	5

ou s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne.	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 11 SEPTEMBRE

TROP D'INSOLENCES

L'affaire du Siam, où l'Angleterre a été obligée de ravalier la plus grande partie de ses prétentions, n'a pas mis seulement en émoi le Parlement britannique, mais elle a déchaîné contre la France toute la presse et toute la populace anglaises.

Depuis que nos marins ont franchi la barre du Mélinam, les feuilles de Londres n'ont pas assez d'injures et de menaces contre nous.

Ces pirates sans vergogne, ces voleurs de contrées, ces diplomates sans foi ne nous pardonneront jamais d'avoir mis au pas le gouvernement siamois, poussé par eux. Que nous recueillions les fruits d'une campagne qu'ils faisaient sournoisement pour eux-mêmes, non, les Anglais ne pourront jamais nous pardonner une telle déception.

Et, comme les échecs exaspèrent toujours toute cette race insolente et rapace, les habitants de Londres ont outrageusement sifflé le drapeau français à leur théâtre de l'Alhambra.

Si notre ambassadeur n'a pas protesté, il vient de se produire au Canada un scandale dont il est impossible de ne pas demander raison. Un drapeau français a été arraché de la porte d'un de nos nationaux établi à Québec, déchiré et traîné dans la boue par des marins anglais. Notre gouvernement acceptera-t-il cette nouvelle humiliation comme c'était l'usage sous la présidence du honteux Grévy?

Prenons-y garde, la République prend de fâcheuses habitudes avec l'Angleterre. Nous lui avons cédé beaucoup trop souvent, même quand le droit était pour nous. Cela commence à devenir insupportable.

Sir Grey a dit à la Chambre des communes que la France avait pris l'engagement de ne pas occuper Chantaboun d'une façon permanente.

Non seulement il faut que les marins qui ont insulté notre drapeau soient punis, mais il faut que les Anglais sachent que notre occupation provisoire de Chantaboun durera autant que l'occupation d'Égypte.

L'ADMINISTRATION DE L'ARMÉE

Ce n'est pas seulement à l'infériorité numérique qu'il faut attribuer nos désastres; les causes en sont multiples et le désordre de notre administration militaire en est assurément l'un des principaux facteurs.

Nous avons beaucoup fait pour organiser notre défense; nous avons le nombre et la qualité, mais il n'est pas certain que l'administration de la guerre ait atteint la perfection de nos rivaux d'outre-Vosges.

Les expériences des grandes manœuvres dans le Sud-Ouest et dans l'Est ont permis de constater les déficiences de l'intendance; les vivres, par exemple, n'arrivaient pas toujours à l'heure et au lieu voulu, etc.

Lorsque les troubles de Paris y nécessiteront l'envoi de troupes, n'a-t-on pas vu télégraphier à Alençon, pour l'expédition d'un bataillon qui se trouvait à Satory, aux portes de Paris!

L'appel des réservistes, le 5 septembre, a donné lieu de constater, chez la majorité de ces militaires, une ignorance complète de l'usage des différentes pages du fascicule de leur livret.

Des hommes absents de leur subdivision et qui devaient, par conséquent, rejoindre leur corps éloigné de leur subdivision, se sont présentés au bureau de recrutement d'origine, ce qui leur a coûté quelques francs de chemin de fer, a imposé à l'État des frais de route et au service des retards.

Les gendarmes, ne comprenant pas les affiches trop compliquées de l'état-major, ont envoyé dans les bureaux de recrutement nombre de réservistes des régiments ou bataillons actifs non convoqués. Ça été, dans quelques cantons, une vraie salade.

Si de pareils faits se produisent en pleine paix ce serait-ce en cas de guerre, pour mobiliser 1,400,000 hommes?

INFORMATIONS

LA SANTÉ DE M. CARNOT. — La France reçoit un démenti à la nouvelle qu'elle donnait que le docteur Poirier avait été mandé à Fontainebleau.

Mais on croit toujours que la santé de M. Carnot est très compromise.

LIBÉRAUX ET SOCIALISTES. — Le comité d'action de la gauche libérale a publié une déclaration dénonçant le péril socialiste qui menace la société et peut-être la France et la République. Le comité fait appel au concours de tous les républicains pour le combattre.

ESCADRES ALLEMANDE ET ITALIENNE. — Le gouvernement allemand a, dit-on, demandé au gouvernement italien un port d'attache dans la Méditerranée pour y établir un dépôt de charbon.

Le gouvernement italien lui donnera une île située en face de Livourne.

La flotte italienne qui devait se rendre à Venise pour y stationner vient de recevoir l'ordre de rester dans la Méditerranée jusqu'au départ de la flotte russe.

LA TRIPLE-ALLIANCE. — Le bruit court que la Triple-Alliance va faire des démarches auprès du Czar, pour le mettre en quelque sorte en demeure d'envoyer sa flotte visiter un port autrichien ou italien.

C'est surtout l'Italie qui sera poussée en avant, et on fera l'impossible pour que ce projet réussisse; on pense que la Russie ne pourra, sans faire un affront, décliner l'invitation qu'on lui fera.

LES GRÈVES DU NORD. — Le 33^e d'infanterie, en garnison à Arras, se tient prêt, en cas de grève dans le bassin houiller.

LA POLITIQUE NOUVELLE. — Le comité d'action de la gauche libérale vient de publier une déclaration. Il est résolument progressiste, mais combattra les idées socialistes.

LA SAISIE EIFFEL. — Le juge des référés a ordonné le maintien des saisies arrêts pratiquées contre M. Eiffel.

LES MANŒUVRES ALLEMANDES. — A Metz, il

ya eu un grand nombre de blessés dans les manœuvres d'hier.

LA QUESTION DE GIBRALTAR. — La *Pall Mall Gazette* publie une lettre exposant l'inutilité de Gibraltar, au point de vue de la défense d'une flotte anglaise dans la Méditerranée. Les navires ne pourraient y être protégés par les forts contre l'artillerie d'une escadre ennemie.

En opposition à cette faiblesse de Gibraltar, l'auteur de la lettre appelle l'attention sur le port de Bizerte, qui, si le gouvernement de la République était assez avisé pour l'achever, constituerait une redoutable supériorité de la France sur l'Angleterre dans les eaux méditerranéennes.

EN RUSSIE. — L'intendance militaire effectuera en automne des achats considérables de seigle pour venir en aide aux agriculteurs qui ont souffert de la guerre douanière entre la Russie et l'Allemagne.

GUILLAUME A STRASBOURG. — L'entrée de Guillaume II à Strasbourg a été très froide. Très peu de curieux, peu de maisons pavées.

Harangé par le maire, Guillaume a répondu en quelques mots brefs.

Des affiches injurieuses pour le prince de Naples avaient été placardées dans la nuit.

Elles ont été arrachées par la police.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 10 septembre 1893.
Le marché de Paris a présenté, durant toute la semaine, une fermeté remarquable. Mais il convient d'ajouter que dans les deux dernières séances le volume des transactions a été aussi réduit que possible. Quoi qu'il en soit, les cours de la rente sont en avance sur samedi dernier. Le 3 0/0 finit à 99.50, le 4 1/2 à 104.95.

L'italien termine à 84.30.
L'Extérieure d'Espagne a fait preuve de bonnes dispositions; elle s'est élevée de 62 14/16 à 63 13/16.

Les sociétés de crédit ont donné lieu à des affaires plus nombreuses.

La Banque de France s'arrête à 4,070.

Le Crédit Foncier a passé de 961.25 à 990 pour clôturer à 978.75. Les obligations foncières et communales ont une bonne tenue; il faut prévoir des cours plus élevés sur les obligations 3 0/0 à lots des emprunts 1879, 1880 et 1885.

Le Comptoir National d'Escompte est en avance à 487.50; la reprise des affaires, qui commence à se dessiner, le portera certainement au pair.

On peut formuler la même prévision en ce qui concerne la Société Générale dont le cours actuel de 468.50 laisse encore une marge à la hausse d'une vingtaine de francs.

La Banque d'Escompte s'est améliorée à 75; c'est aujourd'hui qu'a lieu l'assemblée qui doit décider de sa reconstitution.

L'action des Immeubles de France a été très agitée. Partie de 500, elle a fait 475 pour reprendre à 492. Les obligations sont fermes.

L'obligation des Cales de Radoub semble vouloir détacher son coupon de 12.50 nets aux environs de 435; à ce cours, et en tenant compte de ce coupon échéant dans trois semaines, c'est un placement à 5.80 0/0.

Les réalisations qui avaient déterminé la hausse récente des titres de Kébas, ont pris fin; une nouvelle couche d'acheteurs s'est présentée et la tendance à la hausse se manifeste de nouveau. L'action fait 600; la Part de fondateurs est à 500.

Le rapport de l'ancien gérant de la Société

du Patin Caoutchouc fer constate que l'an dernier un acte est intervenu entre M. Menier, la société du Patin Caoutchouc fer et la société Nordentfelt (le grand fabricant de canons). Par cet acte, M. Menier et la société donnent à M. Nordentfelt le monopole de la vente des brevets dans certains pays étrangers au prix de 4,125,000 fr. Ce prix fixé par M. Menier comme minimum a été accepté par M. Nordentfelt. Dans ces conditions, comme les parts participent dans les bénéfices pour 45 0/0, on peut donc entrevoir une hausse rapide sur ces titres que l'on peut encore avoir à 82.50.

L'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur n'a varié de 165 à 240 et 195 dernier cours.

L'obligation des Chemins Economiques s'est tenue fermement à 424.75.

NOUVELLES MILITAIRES

Relève de la garnison de Paris

A l'issue des manœuvres d'automne de 1893, la 10^e division d'infanterie sera relevée par la 9^e division dans le gouvernement militaire de Paris.

Par suite, les régiments d'infanterie ci-après désignés changeront de garnison, savoir:

9^e division d'infanterie

9^e division d'infanterie: Quartier général d'Orléans à Paris.

17^e brigade d'infanterie: état-major d'Auxerre à Paris.

4^e régiment d'infanterie: portion principale d'Auxerre dans le gouvernement militaire de Paris; portion centrale d'Auxerre à Fontainebleau.

82^e régiment d'infanterie: portion principale de Montargis dans le gouvernement militaire de Paris; portion centrale de Montargis à Sens.

18^e brigade d'infanterie: état-major de Blois à Paris.

113^e régiment d'infanterie: portion principale de Blois dans le gouvernement militaire de Paris; portion centrale de Blois à Melun.

131^e régiment d'infanterie: portion principale d'Orléans dans le gouvernement militaire de Paris; portion centrale d'Orléans à Comblomiers.

10^e division d'infanterie

10^e division d'infanterie: quartier général de Paris à Orléans.

19^e brigade d'infanterie: état-major de Paris à Auxerre.

46^e régiment d'infanterie: portion principale du gouvernement militaire de Paris à Auxerre; portion centrale de Fontainebleau à Auxerre.

89^e régiment d'infanterie: portion principale du gouvernement militaire de Paris à Montargis; portion centrale de Sens à Montargis.

20^e brigade d'infanterie: état-major de Paris à Blois.

31^e régiment d'infanterie: portion principale du gouvernement militaire de Paris à Blois; portion centrale de Melun à Blois.

79^e régiment d'infanterie: portion principale du gouvernement militaire de Paris à Orléans; portion centrale de Comblomiers à Orléans.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 11 SEPTEMBRE
Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 16°
Ce matin, à 8 h.		+ 15°
Midi,	757 ^{m/m}	+ 23°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 11°

UNE IDÉE BIZARRE

Nous avons parlé d'une annonce publiée dans le *Courrier de Saumur* et demandant l'achat de 300 photographies de M. de Grandmaison, au prix de 0,40 centimes la pièce.

Nous nous expliquons d'autant moins cette demande que M. Ernest Roland, imprimeur, directeur du *Courrier de Saumur*, conseiller municipal et notabilité républicaine, ne les a payés que 0,06 centimes, soit 6 francs le cent.

Il est extraordinaire que le fournisseur lui-même de ces photographies en ait tout à coup besoin de trois cents, alors qu'il lui en a commandé et reçu 5,000, il y a une quinzaine de jours, et il est encore plus étonnant qu'il offre de payer 30 francs ce qu'il peut avoir pour 48 francs, à la maison de Châteaudun, où il s'est adressé pour les faire faire.

Cette hausse se comprendrait s'il s'agissait des photographies que M. Allain-Targé répandit jadis dans l'arrondissement : elles sont devenues assez rares, mais nous pouvons cependant en procurer une *gratuitement* à M. Roland. J. D.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la communication suivante, qui a été envoyée au *Courrier de Saumur* et que celui-ci n'a pas insérée encore :

A NOUS LES GARS !

Dans l'officine de la rue Saint-Jean, les deux Roland font une si bonne cuisine qu'Allain-Targé est mort pour en avoir mangé.

Un marmiton accomode plats et restes. Que ne prend-il son titre d'ancien négociant aussi fièrement que je prends mon titre d'ancien notaire ? Je défie le jeune Roland d'arriver à 45 ans avec des états de services comme les miens, rendus *gratuitement* à la RÉPUBLIQUE HONNÊTE, telle que je la comprends, République dont il n'est pas !

Depuis quinze jours, je me suis, plusieurs fois, présenté chez vous, jeune Roland. J'avais répondu tout de suite à vos injures en termes courtois. Malgré l'équité et la loi, vous n'avez rien inséré, pour laisser à vos lecteurs la mauvaise impression de vos calomnies.

Impossible de vous rencontrer. Vous êtes sans doute détraqué dans vos entrailles, après votre brillante campagne électorale, comme je le suis, *d'après vous*, dans mes idées.

C'est égal, pour un officier comme vous, pour un politicien savant, pour un conseiller municipal remarquable, pour un journaliste éminent, pour un commerçant reconnaissant à ses clients, pour un homme fidèle à ses amitiés, à son pays natal et à sa conscience, vous donnez aux Saumurois de tristes exemples.

Après m'avoir insulté, vous insultez les enfants du pays, spécialement ceux qui sont nés comme moi à Vihiers—les chouans—les gars vendéens.

Ces gars-là vous tiendront bien, soyez-en sûr.

En attendant ils vous disent avec moi de lire et de relire ces deux mots qui sont gravés sur votre épée, Monsieur, et aussi sur le drapeau des Vendéens et des Chouans d'aujourd'hui : HONNEUR ET PATRIE.

CHICOTEAU.

Saumur, 7 septembre 1893.

Le Comice de Saumur

Très brillant le Comice agricole de Saumur qui s'est tenu hier à Saint-Lambert-des-Levées. Les animaux et les produits ont été, malgré une année des plus défavorables, très remar-

quables, aussi les récompenses ont-elles été nombreuses et méritées.

La proximité de cette commune avait attiré, en plus des intéressés, une nombreuse foule de Saumurois. Le soir, un très joli feu d'artifice a été tiré. Bref la fête était très réussie et fait honneur aux organisateurs et particulièrement à M. Bouju, le maire, qui a fait au mieux les honneurs de sa commune.

Avec la permission du *Courrier de Saumur*, nous avons pu cette fois prendre part au banquet auquel assistait l'honorable docteur Bury. Nous avons même aperçu dans la journée la rédaction au grand complet de ce journal; aussi est-ce avec une vraie surprise que nous avons constaté que le soir, au banquet, elle brillait par son absence. On verra plus loin les raisons de ce départ qui ressemble à une fuite.

Quel repas, chers lecteurs, copieux, plantureux, savoureux; aussi, vers la fin, est-ce avec un regret que nous voyons défilier l'appétissant poulet rôti, sans pouvoir surmener davantage notre appétit satisfait. Un excellent vin de pays arrose cette agape dont le menu est dégusté par une centaine de convives.

Ajoutons que tout s'est passé sur le pied de la plus parfaite camaraderie et sans aucun incident, sauf quelques pièces d'artifices que M. Lardé a la fâcheuse idée de tirer dans la salle, qu'il emplit de fumée, ce qui lui vaut une réflexion désagréable mais justifiée de l'un des organisateurs.

A la table d'honneur, où préside M. le Sous-Préfet, nous remarquons MM. Pottier, Bury, Haran, Peton, maire de Saumur, Bouju, maire de Saint-Lambert, Bouchard, Richard, vétérinaire, etc.

Au dessert, M. Tillol, notre aimable sous-préfet, dans une allocution très habilement tournée, soulève les applaudissements par une délicate allusion à l'événement dont l'attente fait battre les cœurs et qui va réunir plus étroitement deux peuples amis; il propose donc de joindre dans un même toast le Czar et le Président de la République française.

Puis chacun y va de son petit *speech* ou de son petit toast, on boit à celui-ci, à celui-là, à la France, à la Russie, à tout et à tous. Naturellement l'encensoir est manié vigoureusement; mais, que voulez-vous? quand on est entre soi et qu'on a bien diné, n'est-ce pas le moment d'échanger des choses aimables? Aussi il y en a pour tout le monde.

Une exception vient cependant confirmer la règle et cette exception c'est M. Peton qui, silencieux à sa place, semble comme isolé au milieu de ce rapprochement général. Seul il ne porte aucun toast, ne prononce aucune parole, à lui seul aucune parole ne s'adresse. Pas un mot, pas une allusion au maire de Saumur, dans ce déluge de congratulations, dans ce torrent d'amabilités réciproques.

Et l'on sent que ce vide est intentionnel, voulu, qu'il y a un froid qu'on ne se donne pas même la peine de dissimuler. Nous comprenons maintenant pourquoi le *Courrier* n'assiste pas à cette réunion où l'on fait grise mine à son patron.

Nous sommes-nous trompé, quand nous avons affirmé que la popularité de M. Peton ne dépassait pas les limites de l'octroi de la ville?

M. Peton n'a vu dans le mairat que le tremplin politique de ses espérances: nous lui avons bien dit qu'il en faudrait rabattre. Après avoir rêvé la députation, peut-il même espérer la molesquine du Conseil général dont se contenterait son ambition? L'accueil qu'il a reçu *extra muros* permet d'en douter sérieusement.

M. Peton est fini, politiquement parlant. Administrateur très critiqué et très critiquable, que n'abandonne-t-il cette mairie, qui ne lui met plus le pied dans aucun étrier? Que ne laisse-t-il à un successeur plus capable le soin de rétablir l'ordre dans les affaires de la ville? Son départ et celui de son adjoint M. Piéron seraient un véritable soulagement pour la ville. Qu'ils se retirent au moins tous les deux, l'un pour se consacrer à ses malades, l'autre pour activer l'exportation de l'élixir Combier: tout le monde s'en trouvera mieux et eux

aussi. S'il ne veulent pas le comprendre et se rendre justice, c'est nous qui les retirerons, dans deux ans, sept mois et trois semaines.

J. D.

N'oublions pas un mot aimable pour l'excellente musique d'Allonnes qui a suppléé à notre musique municipale qui, à son regret, nous assure-t-on, n'a pu venir: effets de la mirabolante administration Peton et C^{ie}. En cela, M. Peton a eu tort, on lui aurait peut-être fait un accueil plus gracieux, sinon pour lui, au moins pour sa musique.

SQUARE DU THÉÂTRE

MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du DIMANCHE 17 septembre, de 8 à 9 heures du soir.

Programme

1. Le général Dodds, allegro . . . MAURAT.
2. Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie VARNEY.
3. Le Cheval de Bronze, fantaisie . . . AUBER.
4. Un soir à Grenade, fantaisie . . . BUOT.
5. Manille, polka ETCHÉPARE.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

Ville de Montreuil-Bellay

Le Dimanche 17 septembre 1893, fête de la Saint-Lubin

A sept heures du matin, salves d'artillerie. De une heure à trois heures 1, 2, jeux divers sur le Mail: courses, mât de cocagne, etc.

De sept à neuf heures, grand concert par la Musique municipale.

Représentation théâtrale au théâtre de la Gaîté (direction V^e Melantois).

Illumination à giorno.

A neuf heures, feu d'artifice tiré par M. Larlé, de Saumur.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Un dimanche à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix réduits, permettant de passer la journée du dimanche 17 septembre à Paris.

Ce train partira dans la soirée du 16 septembre pour arriver à Paris le 17 au matin. Il repartira de Paris dans la nuit du 17 au 18 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de: Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sous-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 15 septembre, à 6 heures du soir.

Service vicinal

Voici les mutations et nominations opérées dans le personnel des agents-voyers:

1^{er} M. Vallée, agent-voyer d'arrondissement à Niort, est nommé agent-voyer en chef, adjoint à M. l'agent-voyer en chef du département.

2^o M. René Chauvigné, agent-voyer cantonal à Beaufort, est nommé agent-voyer d'arrondissement à Saumur, en remplacement de M. Couteau, admis à la retraite.

3^o M. Charles Frouteau, agent-voyer cantonal à Baugé, est nommé en la même qualité à Beaufort, en remplacement de M. Chauvigné.

4^o M. Jules Martin, agent-voyer dessinateur au bureau central de la vicinalité, à Angers, est nommé agent-voyer cantonal à Baugé, en remplacement de M. Frouteau.

5^o M. Joseph Riché, agent-voyer cantonal aux Ponts-de-Cé, est nommé en la même qualité à Longué, en remplacement de M. Juteau.

6^o M. Jean-Baptiste Juteau, agent-voyer cantonal à Longué, est nommé en la même qualité aux Ponts-de-Cé, en remplacement de M. Riché.

7^o M. Auguste Roger, agent-voyer cantonal à Moutfaucon, est nommé en la même qualité

à Noyant, en remplacement de M. Charpentier, admis à la retraite.

8^o M. Félix Verrysier, ancien piqueur expéditionnaire, attaché au bureau central de la vicinalité à Angers, est nommé à titre provisoire agent-voyer cantonal à Moutfaucon, en remplacement de M. Roger.

9^o M. Charles Allard, piqueur expéditionnaire au bureau de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, est nommé agent-voyer cantonal à Saumur (2^e circonscription), en remplacement de M. Bérault, décédé.

Gare à la fausse monnaie!

On signale une importante émission de fausses pièces de 5 francs.

Ces pièces, à l'effigie de la République Française et au millésime de 1875, sont admirablement frappées, en cuivre, sans alliage et très bien argentées; elles pèsent un peu moins que les pièces de bon aloi, mais le son est très argentin.

Le public fera donc bien d'examiner attentivement les pièces de 5 francs qu'il reçoit.

Vol d'un cheval

Samedi, la gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Boireau, ancien cocher à Saumur, et qui a été condamné cet hiver à trois mois de prison pour vol d'une paire de chaussures.

Voici dans quelle circonstance a eu lieu cette arrestation:

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un cheval était volé à Chouzé (Indre-et-Loire); le signalement du cheval fut envoyé partout et il fut reconnu, samedi, dans l'écurie de M. Guéret, rue de Poitiers, à Saumur, où Boireau l'avait amené. Invité à expliquer comment cet animal se trouvait en sa possession, Boireau a prétendu l'avoir acheté à Saint-Nicolas (Indre-et-Loire); mais ce fait ayant été reconnu inexact, il a été arrêté.

Cette homme a déjà subi cinq condamnations pour vol.

Accidents à Saint-Lambert

Hier, vers cinq heures du soir, pendant le Comice, un jeune homme du nom de Pasquier, domestique chez M. Charton, à Saint-Clément-des-Levées, a reçu dans le flanc droit une ruade d'un cheval qui avait été amené au concours. Il a reçu les premiers soins de M. le docteur Peton, qui pense qu'il sera remis après un repos de quelques jours.

Un autre jeune homme dont nous ignorons le nom a été légèrement blessé par une voiture dont la roue lui a passé sur le pied.

Sorte superstition

Avant-hier, vers midi, la femme Tenneguïn, demeurant au Barreau, commune de Brain-sur-Allonnes, étant seule chez elle, vit entrer trois femmes qui lui racontèrent que son mari avait caché deux mille francs et se firent fortes de lui indiquer la cachette, si elle voulait leur montrer de l'or à elle appartenant. La femme Tenneguïn montra d'abord de l'argent; mais c'était de l'or qu'il fallait.

Elle alla chercher alors 280 fr. en pièces de 20 fr., contenues dans un petit sac, sur lesquelles une des trois femmes se mit à prononcer des paroles d'incantation magiques. L'arrivée de la fille Tenneguïn mit fin à cette scène stupide; les femmes se retirèrent et la femme Tenneguïn ramassa son or.

Prise cependant de soupçon, la fille Tenneguïn voulut vérifier si ces femmes n'avaient rien pris et elle constata la disparition de trois pièces d'or de 20 fr.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui soupçonne une bande de bohémien que l'on a vus dans le pays et avaient volé déjà une somme de 15 fr. avec effraction, à Brain-sur-Allonnes.

Revue atmosphérique d'août 1893

La période pluvieuse qui a rempli la dixième quinzaine de juillet semblait devoir se prolonger; mais la sécheresse est revenue d'autant plus intense, que les chaleurs ont dépassé encore les plus fortes du mois précédent. Juillet avait atteint le maximum absolu de 36 degrés; à la mi-août, le 17, nous montons à 37°. La moyenne des observations mensuelles

qui était de 20°2, atteint 21°7. Ces nombres n'avaient sans doute jamais été atteints à Angers.

La pluie n'a tombé que cinq fois en août et a donné 15^m/₁₀₀ 53.

Les vents, un peu moins vifs qu'en juillet, ont eu encore une moyenne de 5 mètres à la seconde et contribuaient à l'assèchement de l'atmosphère. Jamais l'hygromètre ne s'était tant abaissé.

Les petits cours d'eau sont secs depuis longtemps et les rivières elles-mêmes n'ont plus assez d'eau pour les moindres tonnages. Heureusement que les sources, même à la plus forte altitude, ne sont pas tarées (phénomène qui n'a pas encore été suffisamment expliqué).

Toutes les récoltes se sont faites en assez bonnes conditions et avec plus d'un mois d'avance. Sur beaucoup de points on voit les arbres de jardin refleurir.

Cette situation est celle de toute l'Europe centrale sur une bande d'une dizaine de degrés en latitude. Elle tend à se resserrer peu à peu; depuis quelques jours, il pleut sur les côtés intérieurs de cette bande.

Il semble aujourd'hui (5 septembre) qu'une modification sérieuse va se produire sur nos régions; le vent qui s'obstinait à rester entre le nord et l'est, a des oscillations plus accentuées, tantôt vers l'ouest, tantôt vers le sud.

Autant que mes suffisants moyens d'information et mes observations intermittentes me permettent d'établir des pronostics, je crois que le vent va se porter vers l'ouest et sud-ouest et l'atmosphérique va s'abaisser, c'est-à-dire que ces nuages élevés qui planent fréquemment sur notre région vont se charger de vapeurs plus denses, en suivant une graduation, une marée dont je ne puis donner les détails ici, mais qui devra se résoudre en assez fortes pluies pendant la pentade renfermant le 10. Il y a même quelques chances pour qu'elle continue après cette date, et que, après quelques jours de beau temps, la pluie, ou tout au moins une forte nébulosité, ne se retrouve entre le 20 et le 27. J. QUÉLIN.

Mancœuvres de la 116^e brigade de réserve

La 116^e brigade de réserve, placée sous le commandement de M. le colonel Hackspill, comprend les 277^e et 335^e régiments d'infanterie.

L'emploi du temps est ainsi réglé :

Du 11 au 13 septembre, marche de concentration.

Repos le 14.

Mancœuvres de régiment contre régiment les 15 et 16.

Repos le 17.

Mancœuvres de brigade contre un ennemi figuré du 19 au 21 septembre.

Marches de dislocation les 22 et 23.

Les effectifs de chacun des régiments appelés à manœuvrer sont approximativement de 55 officiers et 1,500 hommes de troupe.

Les points de concentration des différents éléments sont les suivants :

Etat-major de la brigade, Vihiers.

277^e d'infanterie, Argenton-Château.

335^e d'infanterie, Vihiers.

Prévôté et services administratifs, Vihiers.

Les manœuvres de régiment contre régiment auront lieu entre Argenton-Château, Nueil-sous-Passavant et Bagnoux (canton de Thouars).

Dans les manœuvres de brigade contre un ennemi figuré, les deux régiments, partant de Bagueux et Argenton-Château, se porteront sur Doué-la-Fontaine, par Thouars, Montreuil-Bellay, Brion, Douces, en deux colonnes.

Nos réservistes

Samedi matin, à huit heures et demie, sur la place Larocheoucauld-Liancourt, à Angers, M. le colonel du 135^e a passé en revue le 335^e régiment mixte.

Après une rapide inspection, le colonel a adressé des compliments aux officiers et à la musique, une fanfare improvisée d'une trentaine de musiciens, sous la conduite très experte d'un musicien du 135^e, M. Herman, qui l'a formée, du reste. Les instruments, ainsi que

nous l'avons dit, ont été offerts par MM. les officiers du 335^e.

On a remarqué l'excellente tenue de nos braves réservistes.

Le devoir civique

Nous lisons dans *La Liberté* :

« Mgr Mathieu, évêque d'Angers, se trouvait dans les Vosges le 2 septembre.

» Pour voter il s'est rendu à Angers, et, le 4, il était de retour dans les Vosges, ayant ainsi fait 1500 kilomètres. »

Espérons que l'exemple de Mgr Mathieu ne sera pas perdu. Bien des gens peuvent le méditer et reconnaître que l'évêque d'Angers leur a donné une leçon.

Nos anciens artistes

M. Leprin, le comique que les Saumurois ont su tant de fois apprécier, est nommé régisseur général du théâtre d'Amiens.

Rencontre de trains

Une rencontre de deux trains de marchandises s'est produite aux environs de Chartres et, la voie ayant été obstruée, le train de Paris arrivant à Angers à 2 heures 40 n'est arrivé qu'à près de 6 heures, avant-hier.

Le bruit d'un déraillement d'un train de voyageurs n'était donc pas fondé.

Plaque commémorative

On s'occupe à l'Hôtel-Dieu de Nantes de l'érection d'une plaque commémorative destinée à perpétuer le souvenir de l'interne Chupin, mort victime du devoir professionnel.

Cette plaque sera de marbre blanc et portera en lettres rouges l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE DE
DIEUDONNÉ-LÉON CHUPIN
Mort à 25 ans du choléra
qu'il contracta en donnant ses soins
aux malades de l'extérieur.

Ce sera la troisième plaque de ce genre élevée à l'Hôtel Dieu.

Les fusiliers marins

Des engagements sont ouverts à Toulon et Rochefort, pour les jeunes gens désireux d'entrer comme apprentis fusiliers dans les équipages de la flotte.

Les candidats devront avoir dix-neuf ans révolus et la taille de 1 m. 58.

On exigera la taille de 1 m. 60 pour ceux qui auront plus de vingt ans.

Les demandes d'engagement peuvent être adressées dès à présent au commandant du dépôt des équipages de la flotte de l'un des deux ports ci-dessus. Elles indiqueront l'âge, la taille, la profession et le degré d'instruction des pétitionnaires et ces indications seront certifiées par la mairie.

Quelques types de chasseurs

Il y a le chasseur qui chasse pour avoir un costume de chasse : il est généralement très jeune.

Le chasseur qui cherche du gibier pour sa table, s'aperçoit très vite que la chasse n'est pas le moyen le plus court ni le plus économique.

Le chasseur qui tient à être invité aux parties de chasse, pour voir du monde et faire des connaissances, chasse autre chose que le gibier.

Le chasseur qui emporte un livre dans son carnier, s'assoit dans le bois, pose son fusil par terre et admire le paysage, chasse par respect humain, pour n'être pas traité de poète.

Le chasseur qui ne chasse pas, sort avec un fusil et un chien pour détourner les soupçons et va à la ville.

Le chasseur par devoir, qui n'aime pas chasser, mais n'ose pas se soustraire à un plaisir noble.

Il y a aussi le vrai chasseur, celui qui s'ingénie à lever le gibier, s'acharne à le poursuivre, le tire proprement et se conduit en adversaire loyal; mais c'est une quantité négligeable.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 8 septembre. — Marie-Joséphine Piédois, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 8.

Le 9. — Marthe Métais, rue de Fenet, 70.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Amédée Rousseau, tonnelier, à Saumur, et Honorine Choquet, sans profession, à Channay (Indre-et-Loire).

Lazare Carrière, tourneur sur métaux, et Marie-Françoise Hobbe, chapeletière, tous deux à Saumur.

Albert Jumeau, charbon, et Marie-Thérèse-Clémentine Menard, couturière, tous deux à Saumur.

François-Joseph Guyard, employé de chemin de fer, Eugénie-Louise Leblanc, lingère, tous deux à Saumur.

Auguste Partant, employé de commerce, à Tours, et Anna Gaschet, sans profession, à Saumur.

Jean-Marie Robert, cuisinier à l'École de cavalerie, et Marie-Louise Autré, couturière, tous deux à Saumur.

MARIAGES

Le 11 septembre. — Etienne Lasnier, typographe, a épousé Angèle Masse, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 10 septembre. — Jules Jagot, concierge du cimetière, 44 ans, veuf de Rose-Virginie Lagniez, route de Varrains.

AVIS

Le mercredi 13 septembre 1893, à 3 heures du soir, on vendra sur place, au plus offrant, en trois lots, la vendange de la vigne du Jardin des Plantes, d'une contenance totale d'environ 3 hectares.

Les acquéreurs devront enlever la vendange dans le délai de cinq jours, et ce après paiement.

Au concours de Saint-Lambert

Nous enregistrons avec plaisir le nouveau succès de M. Pucelle, chaudronnier à Saumur. Au concours de Saint-Lambert, il a obtenu la médaille d'or pour l'exécution très soignée et les perfectionnements qu'il a apportés à ses alambics brûleurs. Du reste, notre compatriote a toujours obtenu aux expositions et concours les plus hautes récompenses.

POLICE CORRECTIONNELLE DE SAUMUR

Audience du vendredi 2 septembre

LES PIC-POCKETS

Malgré une longue et minutieuse instruction, il reste dans ce procès un coin inéclairci: la présence d'un complice, la femme en noir dont Richard nie farieusement l'intervention, que les témoins ont vue et sur laquelle il a été impossible de mettre la main.

Le jour du carrousel, dans la foule amassée sur « les levées », Richard se promenait, un cache-poussière sur le bras, visitant les poches; derrière lui se tenait une femme pâle vêtue de noir habillée, avec une capote de crêpe.

M^{me} Guyomard, d'Angers, fut sa première victime.

Serrée à plusieurs reprises par un monsieur qu'elle prit d'abord pour un simple indiscret mal élevé, elle porta la main à sa poche, par une vague intuition. Son porte-monnaie avait disparu. En se retournant, M^{me} Guyomard aperçut Richard et la dame noire qui s'éloigna rapidement; pendant que le voleur lançait cette impudente parole: « Ne vous avisez pas de dire qu'on vous a volée, il pourrait vous en cuire; laissez-vous! »

Mais M^{me} Guyomard mit en garde ses voisins.

M^{lle} Dalençon et une autre jeune fille constatarent aussi la disparition de leur porte-monnaie.

Un jeune homme qui accompagnait l'une des deux demoiselles s'élança à la poursuite du voleur dont il avait le signalement. Il rencontra M^{me} Ragueneau qui lui apprit qu'elle venait d'être volée et que le voleur, un monsieur avec un cache-poussière, avait remis au petit Ragueneau une poignée de sous, en disant: « Je ne t'en donne pas davantage, ma voiture m'attend ».

Le jeune homme cria au voleur! et vit Richard prendre sa course en même temps

que la femme noire. Un soldat arrêta le fuyard, qui jeta au porte-monnaie contenant deux bulletins d'octroi au nom de M^{me} Ragueneau.

Richard est amené au Commissariat et on trouva sur lui une pièce de 20 fr. et une mauvaise pièce espagnole que M^{me} Guyomard avait déclarée comprises dans la soustraction.

Richard nie imperturbablement. Le porte-monnaie de M^{me} Ragueneau a été jeté devant lui par un ennemi. Il n'a rien pris à personne. La femme en noir, il ne sait ce que c'est. Les témoins se trompent ou s'entendent.

Mais les preuves sont accablantes, on lui inflige un an et un jour de prison.

Le tribunal acquitte ensuite le nommé Matrat qui a été vu par un témoin au moment où il mettait la main dans la poche d'une dame. Bien qu'il soit évident que Matrat est un des complices de Richard, les charges ne paraissent pas assez suffisantes au tribunal pour motiver une condamnation; mais M. le procureur général ayant fait appel du jugement, cet individu a été conduit à Angers et écroué à la prison en attendant sa comparution devant la Cour d'appel.

La science du médecin se trouve souvent désarmée en présence d'affections qui ne sont que la triste conséquence d'hérédités morbides. Les diathèses scrofuleuses, rhumatismales ou herpétiques ont des manifestations qu'il est pourtant facile de prévenir et même d'enrayer complètement.

Par sa composition, le Rob Lechaux, aux sucs végétaux, s'adresse à toutes les maladies longues et difficiles, car il élimine doucement et sûrement de l'économie les principes morbides, lesquels sont, il faut bien le reconnaître, l'origine de la cause de la plupart de nos maladies. Le Rob Lechaux est d'ailleurs d'un prix accessible à toutes les bourses. La bouteille n'est vendue que 4 francs, et l'inventeur, M. Lechaud, Pharmacien à Bordeaux, expédie 6 flacons franco pour 21 francs.

CONSEILS ET RECETTES

La pomme de terre permanente

Prendre des pommes de la récolte précédente; défoncer le terrain propre à la culture de la pomme de terre vers le commencement d'août; placer les tubercules à 25 c. de profondeur et à 60 c. les uns des autres; mettre un peu de fumier dessous, poser sur la pomme de terre trempée primitivement dans de l'eau salée une pincée de fumier, de manière que le tubercule servant de plant soit légèrement enveloppé, combler les trous au ras du sol; au 15 septembre biner et sarcler, et au 15 octobre, butter fortement, sans s'occuper des fanes; faire un semis de paille froissée (cette dernière chose n'est pas indispensable). On peut commencer la récolte depuis le 15 janvier; laissant les pommes de terre jusqu'à la fin de février, elles grossissent encore.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 10 Septembre 1893

Versements de 85 déposants (7 nouveaux), 28,296 fr. 91.

Remboursements, 14,920 fr. 66.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION RÉGÉNÉRATRICE
DU
D^R ROFF
QUI NETTOIE LA TÊTE
Le Flacon : 1 ENLEVE LES PELICULES 1 3 francs.
EMPECHE LES CHEVEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER
116, rue de la République, 116, BORDEAUX

Dépôt: MACHET, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beurepaire, SAUMUR

GIBIER

Arrivages tous les jours

AUJOURD'HUI

Perdrix, dep. 1 25

Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres

Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant: G. JOUAUST.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le litre. (Livraison à domicile)

VENTE

A L'AMIABLE

D'une MAISON

D'un très bon rapport

Située rue de l' Arsenal, n° 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BENARD, marchand-épiciier, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR

Belle Ferme de 23 hectares

Revenu par bail authentique 525 francs.

Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne. BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M. LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

JEUNE HOMME

25 ans, libéré

service militaire, mécanicien, cherche place.

Ecrire C. D., poste restante, LA FLECHE.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE

Le Château de la Gaudinière

A 1 kilomètre du bourg d'Allonnes et à 11 kilomètres de Saumur, comprenant, outre ses réserves, la ferme de la Basse-Cour, enclos avec le château dans un parc, contenant, 19 hect. 20 a. 70 c.

Belle futaie et pâture en face la grille du château, contenant 5 hect. 57 a. 40 c.

Et diverses pièces de terre, vignes et prés en divers endroits de la commune, contenant 6 hect. 89 a. 50 c.

Ensemble : 31 h. 67 a. 30 c. Le château et ses dépendances pourraient être vendus séparément.

S'adresser, pour visiter et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire.

LA CHASSE est réservée sur les domaines de Mortefond et de Villevert, commune de Distré.

Etude de M^e ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1° La Terre des Tranchaudières,

située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, ferm. s. bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2° La propriété de Bois-le-Comte,

à Cinq-Mars, bords de la Loire. Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Maison de VINS & SPIRITUEUX

très ancienne sur la place de Paris, grande clientèle bourgeoise, grands hôtels et restaurants, désire s'adjoindre la vente d'une marque connue en rapport avec son commerce dont elle aurait le monopole pour Paris. AFFAIRES TRAITÉES AU COMPTANT. Ecrire maison CH. DE ROCHE, 43, rue Rossini, à Paris.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN n° ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONN à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES n° FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		S. dir		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	11 25			
Chartres			6	9 34	10 18	2 48	9 41	10 12	1 33			
Courtalain (départ)			7 44	10 48	11 48	4 21	10 54	11 22	2 57			
Château-du-Loir			10 12	12 22	1 58	6 37	12 35	1 07	4 53			
Château-la-Vallière			10 48	12 45	2 35	7 10		1 30	5 26			
Noyant-Méon			11 20	1 05	3 08	7 40		1 50	5 56			
Linières-Bouton			11 29		3 17	7 49			6 06			
Vernantes			11 41		3 30	8			6 16			
Blou			11 52		3 41	8 10			6 26			
Vivv			12	1 30	3 49	8 17			6 33			
SAUMUR(Orl.)arr.			12 13	1 40	4 02	8 29		1 49	2 22	6 44		
(départ)			12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 39	6 54		
Nantilly (arrivée)			12 26		4 22	8 41			7 01			
SAUMUR(Étal.)arr.			12 37		4 35	8 52			7 12			
(départ)			8 31	12 20		4 11	8 32			6 50		
Nantilly (départ)			8 38	12 27		4 23	8 43			7 3		
Chacé-Varrains			8 47	12 33		4 29	8 49	9 56		7 9		
Brézé-Saint-Cyr			9	12 42		4 37	8 56	10 05		7 16		
Montreuil (départ)			9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40	
Thouars			10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24	
Niort					4 39	8 52	12 25		4 47		11 41	
Saintes					6 42	11 59			6 30		2 19	
Bordeaux					10 24	1 44	2 22		9 22		4 56	

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	dirts	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 25						3 50	
Saintes			9 2		11 34						7 15	
Niort			5 25	10 42	2 4	2 36					9 6	
Thouars			6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32	
Montreuil (départ)			7	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13	
Brézé-Saint-Cyr			7 17	9 59		2 53	5 18	6 1			9 28	
Chacé-Varrains			7 24	10 10		3	5 25	6 9			9 36	
Nantilly (arrivée)			7 29	10 16		3 05	6	6 14			9 41	
SAUMUR(Étal.)arr.			7 40	10 23		3 16		6 26			9 53	
(départ)			7 20	10 50		2 54		6 5				soir
Nantilly (départ)			7 30	11		3 06		6 16				
SAUMUR(Orl.)arr.			7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7		
(départ)			7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	7 12	16	
Vivv			7 56	11 33		3 30		6 43				
Blou			8 4	11 41		3 38		6 52				
Vernantes			8 15	11 52		3 49		7 6				
Linières-Bouton			8 26	12 03		4		7 18				
Noyant-Méon			8 37	12 15	2 09	4 11		7 31	11 44			
Château-la-Vallière			9 7	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4			
Château-du-Loir			9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39		
Courtalain (départ)			12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23		
Chartres			1 35	5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44		
Paris			3 25		7 30	11 20		3 5	5 10	6 15		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	5 44		7 36	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		8	4 58
Chinon (arr.)	9 4	1 5	7 29		9 2	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Mare.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25				
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52				
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36				
Montreuil (arr.)	9 19	3 14	4 35	10 15				
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39			
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50			
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1			
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8			
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28			
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29			

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Mare.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12			6 15			
Martigné	6 1	8 32	11	1 20			7 54			
Doué	6 24	8 57	11 54	4 42			8 23			
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50			8 31			
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57			8 43			
Montreuil (arr.)	6 48	9 26	12 51	2 6			8 54			
(départ)	7 35			1 31			2 21			
Loudun	8 24			4 14			3 10			
Moncontour	8 56			6 40			3 43			
Poitiers	10 33			10 40			5 22			

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Nantes (départ)												
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	11 40	1 35			
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31						
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24				
(départ												